

## AUGMENTER LES SALAIRES, PAS L'ÂGE DE LA RETRAITE

La pseudo-revalorisation conçue par le ministère de l'Éducation nationale, exclut les personnels non enseignants (AED, AESH, administratifs), adapte nos carrières à l'allongement que la réforme des retraites leur ferait subir, nie la réalité du temps de travail réel des personnels de l'Éducation Nationale et laisse se dégrader la grille de nos rémunérations liée à nos statuts.

### Nos organisations refusent le Pacte Ndiaye et sa mise en œuvre. Pourquoi ?

#### En ce qui concerne le socle :

- pour la grande majorité des enseignants qui ont plus de 15 ans d'ancienneté, la seule « revalorisation » consiste en un doublement de l'ISOE et de l'ISAE ; En réalité, il n'y a aucune augmentation substantielle et indiciaire, les montants des primes sont largement inférieurs aux annonces du ministère, et seuls les personnels en début de carrière vont connaître une augmentation réelle de leur prime d'attractivité.
- pour ceux qui ont moins de 15 ans de carrière, s'ajoute une prime d'attractivité variable. Elle ne fait que relever le début de carrière qui frôlait le SMIC, et qui risquait de finir par passer en-dessous.
- les mesures pour élargir un peu l'accès à la classe exceptionnelle et à la hors classe ne visent qu'à adapter nos carrières à leur allongement, du fait de la réforme des retraites.

#### En ce qui concerne le Pacte :

- il faut accepter de travailler plus pour perdre un peu moins.
- les missions du Pacte placent les personnels dans des situations de concurrence
- c'est une attaque sans précédent contre nos statuts et contre les missions de service public d'éducation qui va dégrader le fonctionnement des écoles et des EPLE.

#### Dans tous les cas de figure :

- nous devrions prendre au moins deux ans ferme à cause de la réforme des retraites.
- nous n'aurons pas de retraite complète à 64 ans : personne n'aura cotisé 43 annuités à cet âge
- les revalorisations ne sont que des primes. Elles ne sont pas indiciaires et ne seront pas comptabilisées pour le calcul de nos pensions. Elles sont conditionnées à des missions qui alourdissent la charge de travail déjà trop importante
- aucune de ces mesures ne nous permet de rattraper l'inflation

### C'est inacceptable ! Nous, Snec-CFTC, Cfdt-FEP, CGT Educ'Action 64, FNEC-FP FO 64, FSU 64, SE- UNSA 64, revendiquons :

- l'abrogation de la contre-réforme des retraites : non à un âge de départ à 64 ans, non aux 43 annuités de cotisation obligatoires, maintien du code des pensions civiles et militaires !
- le retrait du Pacte car aucune charge de travail supplémentaire n'est acceptable avec basculement de l'enveloppe prévue dans le socle.
- des mesures d'urgence pour : l'augmentation de la valeur du point d'indice, son indexation sur l'inflation, et l'amélioration des grilles indiciaires (augmentation indiciaire) pour tous les personnels de l'Éducation Nationale.
- un vrai statut, un vrai salaire pour les AESH et le refus de la fusion des métiers AESH/AED.
- le retrait de la réforme de la voie professionnelle qui va supprimer des filières et des postes d'enseignants.
- le respect de nos statuts.

#### **REUNION D'INFORMATION INTERSYNDICALE EN VISIO Mardi 23 mai à 18h**

Lien pour s'inscrire :  
<https://framaforms.org/reunion-dinformation-intersyndicale-socle-pacte-23-mai-a-18h-1684179945>



**Nous appelons l'ensemble des personnels de l'Éducation Nationale du 64 à se réunir :**

**MERCREDI 31 MAI\* – 14h00**

**Devant la DSDEN de Pau  
et la MAIRIE de Bayonne**

**\*jour de l'examen du pacte au CSA ministériel**